

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Mothern, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Madame Isabelle SCHMALTZ, Maire et Présidente, sur convocation qui leur a été adressée le vingt quatre septembre deux mil vingt-cinq.

Membres présents : Mmes et M., Isabelle SCHMALTZ, Martine KOLHEB LUSTIG, Florian BUCHMANN, Annette SCHMALTZ (*à partir du point 3*), Marie-Jeanne ZIMMERMANN, Agnès KNAUB, Marie-Reine MARTZ, Josiane MEYER, Estelle KOLHEB

Membres absents excusés :

Mme Annette SCHMALTZ pour les points 1 et 2 ayant donné procuration de vote à Mme Martine KOLHEB LUSTIG

Mme Christine MEYER ayant donné procuration de vote à Mme Josiane MEYER

Mme Annette STRIEBIG ayant donné procuration de vote à Mme Isabelle SCHMALTZ

Membres absents non excusés :

M. Emmanuel NUSSBAUM et M. Alexandre ULM

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Il est proposé de confier cette fonction à M. Steeve DIETENBECK.

Le CA du CCAS, après en avoir délibéré :

** Désigne* Monsieur Steeve DIETENBECK, comme secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale, après en avoir délibéré :

** Approuve* le procès-verbal de la séance du CA du CCAS du 17 mars 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. Fête des Aînés 2025

Mme le Maire, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Mothern, rappelle aux membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale que la fête de Noël des Aînés 2024 avait lieu le dimanche 1^{er} décembre 2024.

Mme la Présidente rappelle que la fête des aînés 2024 a été un franc succès et a souhaité réunir les membres du CCAS pour échanger sur l'organisation de la fête des aînés 2025.

Il est proposé de retenir la date du dimanche 7 décembre 2025 pour la fête des aînés 2025 afin de garder la logique du 1^{er} dimanche du mois de décembre.

Concernant le repas, il est proposé de consulter la boucherie/traiteur « Aux Bons Amis » de Mothern, prestataire retenu pour la fête des aînés 2024, ayant donné grandement satisfaction.

Et enfin, il est également proposé de confier l'animation de cette fête à la troupe des « Holzmacher », basée à Seebach, avec prise en charge par le CCAS de la prestation.

Le CA du CCAS, après en avoir délibéré :

* **Approuve** la date du dimanche 7 décembre 2025 pour la fête des aînés 2025.

* **Se prononce en faveur** d'une entrée sous forme d'une assiette foie gras/magret de canard et d'un plat constitué de veau. Un bretzel pour l'apéritif, un assortiment de fromages et une assiette de dessert accompagneront ce repas. Un cadeau sera remis aux personnes se signalant comme « malades » ne pouvant se rendre à la fête.

* **Charge** Mme Martine KOLHEB LUSTIG, Adjointe au Maire et membre du CCAS de Mothern, de contacter la boucherie/traiteur « Aux Bons Amis » de Mothern sur la base de ce menu afin d'obtenir une offre.

* **Dit** que le menu pourra être modifié en fonction de l'offre reçue.

* **Décide** de faire appel à la troupe des « Singende Holzmacher » pour animer la fête des aînés 2025 et approuve la prise en charge de cette prestation par le CCAS.

ADOpte A L'UNANIMITE

Diverses communications :

Mme la Présidente informe le CA du CCAS que la préparation de la salle polyvalente pour la fête des Aînés se déroulera le jeudi 4 décembre 2025 à 20h15.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h45.

Date d'approbation du présent procès-verbal : 21/01/2026

Le Maire,
Isabelle SCHMALTZ

Le secrétaire de séance,
Steeve DIETENBECK



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Steeve DIETENBECK, the secretary of the meeting.

Publication électronique sur le site internet de la commune le : 22/01/2026